

Désignation de l'entreprise : SAS A2S Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2
Adresse de l'entreprise 8 Rue Louis Pasteur 44119 TREILLIERES Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 7 9 5 3 1 8 9 9 7 0 0 0 3 3



Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 4		N-1 3 1 1 2 2 0 2 3	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 401	2 782	4 920	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	5 770	13 419	6 083	
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE	29	29	29	
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	2 400	2 800		
TOTAL (II)		BJ	BK	10 171	18 630	13 832	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	28 331	28 331		
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	226 849	140 625		
	Autres créances (3)	BZ	CA	127 225	38 882		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
STOCKS *	Disponibilités	CF	CG	83 294	176 701		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	332	375		
	TOTAL (III)	CJ	CK	466 030	356 583		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
DIVERS	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	10 171	484 661	370 414	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	2 400	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

* Des évaluations concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2022

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert ComptableEn Euros.

KIOZ EXPERTISE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A2S										Néant ☐ *	
						Exercice N		Exercice N-1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.....0.0.0.....)					DA	1 000	1 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)					DC					
	Réserve légale (3)					DD	100	100			
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)					DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)					DG	1 307	1 251			
	Report à nouveau					DH					
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	38 697	50 056			
	Subventions d'investissement					DJ					
	Provisions réglementées *					DK					
	TOTAL (I)					DL	41 104	52 407			
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM				
Avances conditionnées					DN						
TOTAL (II)					DO						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP					
	Provisions pour charges					DQ					
	TOTAL (III)					DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS					
	Autres emprunts obligataires					DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU					
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)					DV	50				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	412 171	278 157			
	Dettes fiscales et sociales					DY	16 347	31 350			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ					
	Autres dettes					EA	14 988	8 500			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB					
	TOTAL (IV)					EC	443 556	318 007			
	Ecarts de conversion passif * (V)					ED					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	484 661	370 414			
RENVOS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B					
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C					
				Ecart de réévaluation libre		1D					
				Réserve de réévaluation (1976)		1E					
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF					
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	443 556	318 007			
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 484 660.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 220 803.38 Euros et dégageant un bénéfice de 38 696.88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.
Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2025 par le président.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 183		
Matériel de transport	6 773		12 417
TOTAL	13 956		12 417
Autres titres immobilisés	29		
Prêts, autres immobilisations financières	2 800		
TOTAL	2 829		
TOTAL GENERAL	16 785		12 417

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			7 183	7 183
Matériel de transport			19 189	19 189
TOTAL			26 372	26 372
Autres titres immobilisés			29	29
Prêts, autres immobilisations financières		400	2 400	2 400
TOTAL		400	2 429	2 429
TOTAL GENERAL		400	28 801	28 801

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 263	2 138		4 401
Matériel de transport		690	5 080		5 770
TOTAL		2 953	7 218		10 171
TOTAL GENERAL		2 953	7 218		10 171
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 138				
Matériel de transport	5 080				
TOTAL	7 218				
TOTAL GENERAL	7 218				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 400	2 400	
Autres créances clients	226 849	226 849	
Taxe sur la valeur ajoutée	77 236	77 236	
Groupe et associés	49 989	49 989	
Charges constatées d'avance	332	332	
TOTAL	356 805	356 805	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	412 171	412 171		
Personnel et comptes rattachés	1 840	1 840		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 333	2 333		
Impôts sur les bénéfices	7 221	7 221		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 739	4 739		
Autres impôts taxes et assimilés	214	214		
Groupe et associés	50	50		
Autres dettes	14 988	14 988		
TOTAL	443 556	443 556		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	1 000			1 000

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	234 224
Dettes fiscales et sociales	219
Total	234 443

A2S

SAS au capital de 1 000 euros,
immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 795 318 997,
dont le siège social est situé : 8 RUE LOUIS PASTEUR, P.A. DE RAGON,
44119 TREILLIERES

**TEXTE DE LA RÉOLUTION
D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EN DATE DU 30 JUIN 2025**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 38 696,88 euros.

L'Assemblée générale prend acte en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 1 307,48 euros.

Il est décidé d'affecter le résultat de l'exercice en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 40 004,36 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 50,00 euros

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 70,00 euros

Exercice N-3 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

La Présidente

Zone de signature

Victor GOULAIN

✓ Certifié par  yousign

Certifié conforme